

Le déchiffrement des gloses judéo-romanes: essai de rétrospective

CYRIL ASLANOV
Universidad Hebrea de Jerusalén

Longtemps, les gloses judéo-romanes contenues dans les commentaires médiévaux de la Bible et du Talmud ou dans les dictionnaires de la langue hébraïque ont constitué des corps opaques au sein du texte hébreu. Cela n'empêchait d'ailleurs pas les érudits talmudistes de les connaître par cœur, fût-ce sous une forme corrompue par les aléas de la transmission écrite et par les réinterprétations parfois cocasses dont elles faisaient l'objet. Un écrivain comme Mendele Mojcher Sforim nous donne un idée de ce statut exotique du *la'az* lorsqu'il attribue à son héros Benjamin III l'intention de dialoguer en *blezim* (הבלעזים שברש"י *ha-blezim še-be-raši*) avec un cocher ukrainien (Mendele: 61b), comme si le roman des gloses de la Bible et du Talmud était aussi universellement connu des Gentils que l'hébreu l'était des Juifs.

Mais à partir du moment où les textes médiévaux firent l'objet d'un examen critique, il fallut également faire un sort à ces *le'azim* judéo-français ou judéo-provençaux. Les méthodes mises en œuvre pour étudier les gloses graphiées en caractères hébreux ont beaucoup varié en l'espace de cent-cinquante ans. Les premiers tâtonnements furent marqués par une certaine approximation. Les éditions du XIX^{ème} siècle étaient souvent le fait des représentants de la *Wissenschaft des Judentums*. Or ces savants allemands, austro-hongrois ou

polonais n'avaient qu'une connaissance de seconde main des langues romanes médiévales. À leurs yeux, l'importance de ces gloses était marginale, puisqu'ils s'intéressaient avant tout au corps même du texte (Darmsteter 1872: 151-154).

Vint ensuite la période des romanistes. Des philologues comme Arsène Darmsteter, David S. Blondheim et Raphael Levy s'attachèrent à reconstituer les gloses judéo-françaises avec les instruments de la philologie et de la linguistique. Pour ces savants, notamment pour les deux derniers cités, l'intérêt du commentaire se réduisait essentiellement à ces mots épars qu'ils extrayaient soigneusement de leur gangue hébraïque afin d'y retrouver le vocable roman original.

Avec Menahem Banitt, on assiste au contraire à une prise en compte de l'ensemble constitué par le commentaire en hébreu et ses gloses romanes. Ce savant, qui vient d'être couronné du Prix d'Israël (1999), s'est attaché à fournir du texte une image aussi fidèle que possible en éditant les glossaires judéo-français de façon diplomatique.

La diversité d'approche qui se manifeste à travers le rapport à la glose se retrouve également dans les conclusions auxquelles sont arrivés les déchiffreurs sur des questions aussi cruciales que le rapport entre la langue des gloses et la langue des documents écrits en caractères latins ou bien l'existence hypothétique d'une ancienne traduction de la Bible à l'usage des Juifs de langue romane, liée ou non aux antiques versions des Écritures.

Je voudrais profiter de l'occasion fournie par cette rétrospective épistémologique pour procéder à une réflexion sur le rapport entre la philologie et la linguistique, entre le texte et la langue. Le respect scrupuleux de toutes les leçons manuscrites, fussent-elles aberrantes et corrompues, ne devrait-il pas être compensé par une visée plus linguistique que proprement philologique? L'intégration des gloses dans leur contexte linguistique originel permet bien souvent de faire le tri entre les bonnes et les mauvaises leçons. En outre, une plus grande attention accordée à l'articulation entre le texte-matrice hébreu et le corps étranger enchâssé peut s'avérer fort utile pour la reconstitution de la glose, non pas seulement d'après le macrocontexte de la langue, mais aussi d'après le microcontexte du document.

Enfin, le moment est peut-être venu de procéder à des recoupe-
ments comparatifs concernant la graphématique des diverses gloses,

soit à l'intérieur du même domaine linguistique (oc ou oïl), soit entre les deux domaines, soit encore avec d'autres judéo-langues (judéo-italien, judéo-espagnol, judéo-arabe, judéo-grec, judéo-persan). La comparaison avec les gloses provenant d'autres horizons culturels (ancien français graphié en caractères arabes, grecs, coptes ou arméniens) permettrait en outre de désenclaver l'étude des gloses judéo-françaises afin de la mettre en communication avec des domaines où l'on rencontre le même genre de problématiques et une méthodologie analogue.

I. LES MÉTHODES DE DÉCHIFFREMENT ET D'ÉDITION

1. *La Wissenschaft des Judentums, science allemande confrontée à des mots romans*

Devant les gloses romanes qu'ils trouvaient dans les commentaires ou les dictionnaires médiévaux, les pionniers germanophones de la *Wissenschaft des Judentums* durent éprouver le sentiment d'étrangeté, mêlé de fascination ou de léger dédain, que les Allemands et les Autrichiens de l'époque ressentaient à l'égard de ce qui était *welsch*. La langue allemande porte encore l'empreinte de ce complexe de supériorité qu'on éprouvait dans les pays allemands à l'égard des Français et des Italiens. De fait, le mot *welsch*, par lequel les Teutons désignent leurs voisins de l'autre rive du Rhin ou de l'autre versant des Alpes, s'est chargé d'une connotation dépréciative au point de devenir occasionnellement un terme péjoratif, un *Schimpfwort* (Kluge: 786b).

Pour des Juifs allemands ou autrichiens soucieux d'exhumer les trésors de la littérature hébraïque médiévale de la poussière du *beit hamidrash* pour en faire un objet d'étude conforme aux exigences de la science modernes, ces gloses en langue *welsch* écrites en lettres hébraïque n'étaient certes pas dignes qu'on leur accordât autant d'importance que l'hébreu véritable. Cette hiérarchie des priorités se manifeste par exemple à travers la manière dont travaillaient les éditeurs du dictionnaire *Sefer ha-Šorašim* de David Qimḥi, Johann Heinrich Raphael Biesenthal et Fürchtegott Lebrecht (Biesenthal-Liebrecht). Faute de connaître la langue provençale dans laquelle sont écrites les gloses du grammairien juif narbonnais, ils font figurer tous les équivalents possibles du mot occitan dans presque toutes les langues de la Romania, y

compris le latin. Il faut dire que le *Sefer ha-Šorašim* a été recopié tant de fois et dans des pays si divers que les gloses provençales qu'il contient sont souvent corrompues et assimilées à des mots castillans ou italiens (Aslanov). La source que ces deux éditeurs utilisèrent pour avoir accès à la langue provençale est un vieux dictionnaire datant du tout début du XIX^{ème} siècle, le *Glossaire de la langue romane* de Jean-Baptiste-Bonaventure de Roquefort, dont les deux premiers tomes parurent à Paris en 1808. En 1820, un supplément vint constituer le troisième tome de cette œuvre lexicographique pionnière. Dans l'histoire des études romanes, le dictionnaire de Roquefort correspond à une phase préscientifique, puisque le premier dictionnaire provençal digne de ce nom est le *Lexique roman de la langue des troubadours* de François Raynouard, paru à Paris entre 1836 et 1845. Et comme l'édition du *Sefer ha-Šorašim* par Biesenthal et Lebrecht date de 1847, les deux savants n'avaient pas à leur disposition le très précieux instrument constitué par le *Lexique* de Raynouard. Ils en ont donc été réduits à utiliser une source qui distingue à peine la langue d'oc de la langue d'oïl.

La même désinvolture vis-à-vis de la spécificité de la glose judéo-provençale se manifeste un peu plus tard chez l'éditeur des commentaires de Joseph Caspi, Isaac Last (Last 1903; 1905-1906; 1907; 1911-1912). Dans l'édition que ce savant a publiée de quelques fragments du *Šaršot ha-Kesef* (Last 1907), les mots provençaux ont été arbitrairement identifiés avec des mots français plus ou moins archaïques ou même fantaisistes. Une glose aussi transparente que אמינלה *'mynlh* = *amenla* «amande» est identifiée avec *almondeyr* «amandier» et la glose פומ *pwm* = *pom* «pomme» est indûment rapprochée de *pumeyre* «pommier» (Last 1907: 8-9). Non seulement ces mots n'ont rien de provençal, mais en plus ils ne sauraient correspondre aux gloses de Caspi puisque celles-ci désignent l'amande et la pomme plutôt que l'amandier ou le pommier. Il est vrai que *pumeyre* est attesté dans le parler franco-provençal de Romans (Drôme) au sens de «pommeraie» (Wartburg: IX 154b). Mais ce n'est certainement pas à cette forme que pensait Last.

Par leur configuration étrange, les mots *almondeyr* et *pumeyre* font plutôt penser à des mots anglo-normands. L'ancien français connaît une série *alemande*, *almande*, *alemandier* dérivant par métathèse des formes *amendele* et *amendelier* (Wartburg: I 91). Mais le passage de *almande* à *almond* est un phénomène qui ne peut guère être attribué

à la langue d'oïl continentale. À plus forte raison n'est-il pas occitan. Cette interférence de l'anglo-normand s'explique sans doute par le fait que l'article de Last fut publié en Angleterre. C'est la seule explication qu'on puisse trouver pour justifier une telle aberration.

Dans son édition du commentaire '*Adnei Kesef* de Joseph Caspi, Last pousse l'amalgame encore plus loin, puisque non content de confondre le français et l'occitan, il ne prend même pas la peine de reproduire les formes médiévales. Il cite les formes *tourner* et *répondre* pour élucider les gloses טורנאר *twrn 'r* = *tornar* (improprement graphiée טרנאר *trn 'r*) et רשפונדרר *ršpwndry* = *respondre* (Last 1991: 4).

L'amateurisme qui se manifeste dans le traitement des gloses romanes fut pourtant modifié par un facteur qui touche également le paysage intellectuel allemand. En effet, le pays qui avait vu l'éclosion de la science du judaïsme fut aussi le berceau des études romanes grâce à la personnalité de Friedrich Diez (1794-1876). Ce savant appliqua aux langues néolatines les principes mis au point quelques décennies auparavant pour la linguistique comparée des langues indo-européennes. À vrai dire, cette concomitance n'a rien de fortuit. N'oublions pas que l'Allemagne de la première moitié du XIX^e siècle connut un extraordinaire épanouissement de l'institution universitaire et une remarquable floraison de savants. Mais il fallut attendre plusieurs décennies avant que la *Judaistik* et la *Romanistik* ne se mettent à coopérer fructueusement.

Un bon exemple de cette collaboration entre les deux disciplines est un article que le romaniste Paul Meyer consacra à un poème en judéo-provençal, le *Roman d'Esther*, paraphrase versifiée du livre d'Esther, composée au XIV^e siècle par le médecin languedocien Crescas du Caylar (Meyer-Neubauer). Le texte en caractères hébreux de cette paraphrase fut exhumé par le bibliothécaire oxonien Adolf Neubauer et soumis à l'attention de Paul Meyer qui passait pour être le meilleur provençaliste de l'époque. C'est de cette collaboration entre un hébraïsant d'origine hongroise ignorant la langue occitane et un occitaniste qui avoue ne pas vouloir entreprendre à son âge l'étude de la langue sainte que résulta l'édition de l'œuvre en deux colonnes. Celle de gauche contient le texte original et celle de droite la transcription en caractères latins selon les normes de la langue des troubadours.

Certes le *Roman d'Esther* dépasse de loin le caractère fragmentaire de la glose. Pourtant il met en œuvre des problématiques similai-

res puisque dans le cas des gloses et dans le cas du texte suivi, nous retrouvons la même combinaison entre une graphie hébraïque et une langue romane médiévale.

Désireux qu'il était de reconstituer le provençal qui se dissimulait derrière cette graphie, Paul Meyer transcrivit plutôt qu'il ne translittéra le texte, recourant pour cela à l'orthographe classique des chansonniers de la lyrique occitane. Ce parti-pris passe sous silence certaines particularités de la graphie du provençal en caractères hébreux, comme par exemple l'emploi systématique du *daleth rapheh* pour noter le /z/ issu de l'affriquée /d^z/, de la spirantisation d'une ancienne occlusive dentale /d/ et par extension, le /z/ issu de la sonorisation de /s/ à l'intervocalique. Un mot comme שאלוידינאש *š lwydyn š* (v. 100), est donc retranscrit par *salvaizinas*, mot où le /z/ représente une ancienne affriquée; אודיט *wwdyt* (v. 205) est rendu par *auzit*, forme où le /z/ est issu de la spirantisation de /d/; quant à פדיקא (v. 149), il est réinterprété en *fizica* où le /z/ est l'aboutissement d'un /s/ à l'intervocalique. Cette pratique orthographique du judéo-provençal, qui consiste à confondre sous un même graphème des /z/ d'origines diverses, est certes signalée dans la description générale du système graphique, mais elle n'est pas enregistrée dans la transcription, sans doute parce que le savant romaniste la considérait à juste titre comme un phénomène de graphie inverse. Ce que le judéo-provençal du manuscrit notait sans distinction au moyen de *daleth rapheh*, il le reproduisit de façon uniforme en recourant au graphème <z>. Cette conversion directe d'un système graphique en un autre, sans l'intermédiaire de la translittération, contribua à abolir les barrières entre le judéo-provençal et le provençal des troubadours. Le texte graphié en caractères hébreux rejoint par la voie royale de la philologie romane le corpus des autres romans en vers de la littérature médiévale en langue d'oc.

Cette façon de faire abstraction de la chose écrite pour accéder directement au texte littéraire est caractéristique d'une certaine phase du développement de la philologie. Ainsi, la graphie hébraïque du *Roman d'Esther* fait apparaître un grand nombre de métathèses. Bien entendu, il s'agit d'un phénomène purement graphique qui n'a pas d'incidence sur la façon dont il convient d'interpréter ces mots.

Comme on peut s'y attendre, ces bévues du manuscrit disparaissent complètement dans l'élégante transcription qu'en donne Paul Meyer. Bernard Cerquiglini a vu dans ce genre de court-circuitage des intermédiaires entre «la voix de l'auteur et la main du premier scribe» une caractéristique de la science philologique de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle (Cerquiglini: 63-66).

2. *L'avènement d'une romanistique juive*

Avec Arsène Darmsteter (1846-1888), on voit réunies en la personne d'un seul savant les compétences respectives de Meyer et de Neubauer (Malkiel: 393-394). Ce grand romaniste avait été l'un des premiers à comprendre tout le parti qu'on pouvait tirer des gloses judéo-françaises pour l'étude de l'ancien français. Il est significatif que son article programmatique soit paru dans le premier numéro de la revue *Romania* (Darmsteter 1872). C'était une façon d'inaugurer une nouvelle ère dans la linguistique historique des langues romanes en apportant à cette discipline l'apport des gloses juives.

Darmsteter appliqua donc à l'étude de ces témoignages linguistiques les méthodes développées par la glottologie, discipline qui s'était constituée à la faveur de la redécouverte du Glossaire de Reichenau par Adolf Holtzmann en 1863 (Klein-Labhardt: I 13). Ce dernier document est une liste d'équivalences sémantiques entre des mots difficiles du latin de la Vulgate et leur correspondant en un latin tardif qui conserve probablement un écho du gallo-roman parlé au VIII^{ème} siècle. Du point de vue graphique, ces gloses obéissent encore aux patrons morphophonétiques du latin. Mais du point de vue lexical, elles peuvent servir de support à la reconstruction de ce proto-ancien français précédant d'un siècle la partie française des *Serments de Strasbourg* (843). À travers des traces écrites, il s'agit de reconstituer l'écho d'une parole orale. On peut supposer que le précédent méthodologique constitué par le déchiffrement du Glossaire de Reichenau stimula Darmsteter et l'incita à appliquer aux gloses juives françaises cette tentative de reconstitution de la parole vive sur la base de traces écrites. Dans le cas des gloses de Reichenau, le glossateur utilisa le latin comme passerelle de transition entre le latin de la Vulgate et le gallo-roman sur le point de devenir l'ancien français. Dans le cas des gloses de Rashi, la problématique du passage d'une langue à langue est moins complexe, puis-

qu'il s'agit seulement de traduire l'hébreu en ancien français. La difficulté réside seulement dans le fait que la langue-cible est graphiée avec le système d'écriture de la langue-source. Malgré ces différences, on mesure ce qui unit les deux méthodes de déchiffrement: dans les deux cas, le glottologue doit combler un vide en parachevant le processus de traduction. Les spécialistes des gloses de Reichenau devaient dégager la glose de son revêtement superficiel latin pour y retrouver le gallo-roman. De façon analogue, Darmsteter se trouva confronté aux données des gloses judéo-françaises et il entreprit d'extraire l'ancien français de la gangue constituée par les lettres hébraïques.

La présentation même du livre que Darmsteter consacra aux gloses de Rashi dans les commentaires du Talmud (Darmsteter-Blondheim 1929) révèle une rupture par rapport aux générations précédentes. Celles-ci s'intéressaient aux gloses pour autant qu'elles éclairaient le texte où elles étaient insérées et non en tant qu'elles comportaient des renseignements sur la langue dont elles proviennent. Dorénavant, les mots français sont extraits de leur contexte, retranscrits en caractères latins et classés par ordre alphabétique. En bas de page, la glose est reproduite dans sa graphie originale et en translittération avec ses variantes et le mot hébreu ou araméen qu'elle traduit.

De la comparaison entre ces deux rubriques, il apparaît que parmi toutes les leçons manuscrites qu'il avait à sa disposition, le savant a sélectionné celle qui lui semblait la plus conforme à ce qu'il savait par ailleurs de la langue française et de son histoire. Mais cette dextérité dans l'art de reconnaître le mot français à travers le fatras des leçons manuscrites est parfois compromise par un trop grand respect à l'égard de la graphie hébraïque. De sorte qu'on assiste à une certaine hésitation entre la réinterprétation latine de la graphie hébraïque et la translittération servile de celle-ci.

Prenons l'exemple du mot *Irai[g]ne* (Darmsteter-Blondheim 1929: 82). Cette retranscription en caractères latins révèle que Darmsteter a procédé à une sélection assez tendancieuse des leçons ארניא 'rny', ארניא 'rny' ou ארניא 'rny'. Il semble que les leçons ארניא 'rny' et ארניא 'rny' aient été rejetées d'emblée parce qu'elles ne portent pas l'indice d'une diphtongaison de la voyelle /a/ avant la nasale palatale. Si Darmsteter a préféré retenir la leçon ארניא 'ryyn', c'est sans doute parce qu'il a scindé le digramme " <yy> précédant la nasale en deux fonctions distinctes en attribuant une valeur de coefficient vocali-

que au premier et en voyant dans le second un moyen de noter la mouillure palatale de la nasale. À vrai dire, le digramme " <yy> exprime à lui seul la palatalisation du /n/, sans qu'il soit besoin de désolidariser les deux composantes du digramme. De sorte que la retranscription de אירינא 'yr''n' par *iraïne* ne se justifie pas forcément. À travers cet exemple, on saisit l'un des fondements de la méthode de Darmsteter: entre plusieurs leçons, il écarte d'emblée celles dont la spécificité française est la moins accusée et retient celle dont le caractère d'oïl est le plus évident dans la graphie.

Mais curieusement, cette capacité à faire le tri entre les approximations de la graphie hébraïque et la vraisemblance phonétique de l'ancien français n'est pas toujours à l'œuvre chez Darmsteter. C'est ainsi qu'il interprète la notation de la palatale affriquée /ç/ au moyen de " <yy>, comme il apparaît à travers sa transcription de ירדנשׁ *yyrdwnš* au moyen de *jardons* (Darmsteter-Blondheim 1929: 83). Cette interprétation est démentie par la variante קרדנשׁ *qrdwnš* qui montre bien que l'affriquée était une sourde /ç/ et non une sonore /ǵ/. Le même genre d'ambiguïté graphique se manifeste à propos du mot *chesne*, graphié tantôt קשנא *qšn'* (Darmsteter-Blondheim 1929: 25), tantôt ישנא *yšn'* (Darmsteter-Blondheim 1929: 84). Bien évidemment, la graphie ' <y> doit être interprétée comme une variante de ק <q> pour /ç/. Pourtant, Blondheim consacre à la graphie ישנא *yšn'* un article spécial en retranscrivant cette glose sous la forme *jesne*.

En fait, une comparaison entre les différents moyens de représenter /ç/ révèle que l'équivalence entre le digramme " <yy> et le phonème /ç/ résulte probablement d'une équation fondamentale entre ך <g> et /ç/ ou /ǵ/, sans distinction de sonorité. Une graphie comme ירדנשׁ *yyrdwnš* *chardons* /çardons/ reflète que l'équivalence entre ך <g> et " <yy> pour la notation de la palatale affriquée sonore /ǵ/ a été étendue à la notation de la sourde. Puisque l'affriquée sourde /ç/ pouvait être notée au moyen de ק <q> et de ך <g> et que la palatale affriquée sonore /ǵ/ était susceptible d'être représentée par ך <g> et par " <yy>, il existait au moins un cas où la distinction de sonorité était neutralisée dans la graphie hébraïque. Il n'y avait donc pas lieu de retranscrire ce " <yy> à la valeur ambiguë par une graphie latine exprimant la sonorité de façon univoque.

Mais à l'époque où Darmsteter accomplissait son travail de pionnier, les gloses livrées par les manuscrits hébreux étaient un matériau

encore trop inédit pour que le rapport entre graphématique et phonématique fût perçu avec le recul suffisant. Chez Louis Brandin, on trouve également une interprétation au pied de la lettre de la graphie " <yy> dans la glose יברונשׁ *yybrwnš* (Brandin: 77). Brandin déduit de cette glose qu'à Metz d'où provient cette glose de Rabbi Gershom, l'aboutissement français de la syllabe latine KA était /g̃a/. Il ne suppose pas que cette confusion entre la sourde et la sonore puisse être avant tout une question de graphie. Curieusement, cette erreur s'est répercutée ultérieurement. À l'article **capreus* du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (Wartburg: II 306a), le lexicographe suisse n'hésite pas à faire figurer une forme «judéo-française» *jabron* à côté des divers avatars de *caprone(m)* en domaine d'oïl: *chevron*, *cheveron*, *queveron*, *kievron*, *kevron*, *kievron*. En fait, la glose יברונשׁ *yybrwnš* pouvait tout aussi bien représenter *chevron* et Wartburg aurait pu faire l'économie de la forme fautive *jabron*.

Cette inexactitude méthodologique dans l'interprétation de la graphie révèle que Darmsteter et Brandin s'intéressaient en priorité à l'aspect lexical des gloses. En outre, il n'avait pas affaire à un texte littéraire suivi, susceptible d'être retranscrit selon les normes graphiques qui ont cours dans les manuscrits des textes littéraires médiévaux. En effet, que saurions-nous du vernaculaire français parlé au Moyen Âge, n'eussent été les gloses judéo-françaises qui nous l'ont conservé par un biais paradoxal? Même les reflects de la langue parlée que nous ont conservés certaines œuvres littéraires comme le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel sont suspects de réélaboration littéraire. Confronté à un matériel linguistique inédit, Darmsteter prit le parti de ne pas le transcrire selon les normes de la langue littéraire, comme Paul Meyer l'avait fait avec le provençal du *Roman d'Esther*. Il représenta donc le phonème /ç/ graphié par " <yy> au moyen de <j>, lors même que cette translittération ne correspondait à rien du point de vue de la phonétique historique de l'ancien français.

À vrai dire, Darmsteter n'eut pas le loisir de tirer toutes les conclusions de son travail de classification et de déchiffrement des gloses de Rashi. D'après Blondheim, il aurait laissé son œuvre en plan à partir de 1876, c'est-à-dire douze avant sa mort. C'est donc à Blondheim qu'incomba la tâche d'interpréter ce que Darmsteter avait déchiffré. Il analysa de façon très détaillée les gloses recensées dans le volume dont il avait mené à bien la publication sur la base des cahiers de Darmste-

ter. Malheureusement, sa mort prématurée en 1934 ne lui laissa pas le temps d'achever cette œuvre colossale et seuls quelques-uns de ses articles furent publiés à titre posthume (Blondheim 1937). Bien qu'ils constituent deux volumes réunis sous le titre commun de *Les Gloses françaises dans les commentaires talmudiques de Raschi*, ces deux ouvrages posthumes correspondent à deux étapes bien distinctes de la recherche sur les vieux mots judéo-français. Blondheim reprend les mots classés par Darmsteter et il les replace dans le contexte de l'ancien français dont la connaissance s'était beaucoup approfondie depuis 1876. Alors que le tome I se caractérise par une très grande neutralité vis-à-vis de la glose, le tome II adopte une position beaucoup plus résolue. Ainsi, certaines bévues commises par Darmsteter dans l'interprétation des graphies hébraïques sont discrètement corrigées. Nous avons mentionné ci-dessus le cas de *jesne*, retranscription de la graphie יֶשְׁנ׳ *yšn'* dans laquelle le ׳ <y> note l'affriquée sourde /č/, mais que Darmsteter avait interprétée au pied de la lettre comme une notation pour /ǰ/. Dans son commentaire, Blondheim consacre à *jesne* un bref article dans lequel il émet un doute sur la validité de cette leçon (ibid. 1937: 162). Au lieu de critiquer explicitement l'interprétation de ׳ <y> comme /ǰ/, le romaniste américain préfère s'en prendre à la qualité du manuscrit où figure la leçon יֶשְׁנ׳ *yšn'*. Mais derrière cette élégante façon de trancher la question, il semble bien que c'est la lecture de Darmsteter plutôt que la leçon du manuscrit qui est mise en doute.

Blondheim essaie systématiquement de justifier les particularités des gloses de Rashi en termes de linguistique romane. Il n'hésite pas à invoquer des données dialectologiques extrêmement pointues pour minimiser la spécificité juive du mot. Parfois, ses efforts pour trouver des parallèles à la glose judéo-françaises dans les sources non juives n'aboutissent pas et il ne se fait pas faute de le reconnaître, comme par exemple à propos de la forme *apie* «ache» (ibid.: 100) ou à propos de la forme *arsedure* «viande assaisonnée avec des épices» (ibid.: 115). Mis à part ces cas extrêmes, il met à profit les progrès enregistrés par la géographie linguistique, la dialectologie et l'étymologie pour rendre compte des particularités de la graphie du français en caractères hébreux. Entre la mort de Darmsteter en 1876 et la rédaction du texte constituant le tome II de *Les gloses françaises* en 1931-32 (ibid.: 7), ces trois branches des études romanes françaises et romanes avaient véritablement pris leur essor: entre 1903 et 1910, Gilliéron et Edmond publiaient l'*Atlas linguistique de la France* (A.L.F.) dont Wartburg fit

un usage si judicieux dans son colossal *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Mais le romaniste suisse ne se contenta pas de reprendre les données de l'A.L.F.: il puisa en outre dans les dictionnaires de l'ancien français et de l'ancien provençal pour donner une vision exhaustive du lexique gallo-roman d'oïl et d'oc du Moyen Âge à nos jours. Du reste, la dette de Blondheim à l'égard de Wartburg a pour contrepartie la fréquent recours de celui-ci aux travaux de Blondheim. Bien souvent, on trouve dans son dictionnaire des références à des formes judéo-françaises qu'il est allé glaner chez Darmsteter, Blondheim et Raphael Levy.

La perception du domaine gallo-roman comme un tout unitaire a laissé des traces dans la méthodologie de Blondheim. Comme Wartburg, il procède à un perpétuel va-et-vient entre les dictionnaires de la langue médiévale (Godefroy, La Curne de Sainte-Palaye et Tobler-Lommatzsch) et les données de la dialectologie moderne. Quant à l'occitan, il est évoqué chaque fois que la graphie des manuscrits fait apparaître des particularités difficiles à justifier en termes de linguistique française. C'est le cas notamment de la glose *ang[u]il[l]e* (ibid.: 95), graphiée אגילא 'ngyl' dans un manuscrit et אגיליא 'ngyly' dans l'autre (Darmsteter-Blondheim: 7). La leçon אגיליא 'ngyly', qui révèle une prononciation mouillée du /l/, est utilisée avec prudence pour corroborer l'existence d'une forme avec /l'/ palatal dès l'ancien français. Ayant établi cette corrélation entre la mouillure du /l'/ et l'appartenance au domaine d'oïl, Blondheim considère par contre-coup la leçon אגילא 'ngyl', où le /l/ n'est point palatal, comme une forme occitane. Cet exemple révèle comment le romaniste américain met à profit les progrès de la linguistique romane pour conférer la plénitude de leur sens aux variations graphiques les plus infimes des leçons recensées par Darmsteter. Le regard du linguiste restructure les données paléographiques dans un sens qui considère la moindre variante comme un écart porteur de sens.

3. *Les gloses considérées comme les vestiges d'une judéo-langue: l'entreprise de Raphael Levy*

Alors que Blondheim avait replacé les gloses de Rashi dans l'horizon de la dialectologie française, son disciple Raphael Levy prit en compte l'ensemble des gloses et des glossaires produits par les Juifs du

domaine d'oïl, afin de reconstituer un idiome qu'il appelle le judéo-français. Pour ce faire, Levy procède à de nombreuses comparaisons avec d'autres judéo-langues, en particulier le judéo-espagnol et le judéo-italien. En fait, Levy a appliqué à l'étude lexicographique des gloses une partie de la thèse de Blondheim qui voyait dans les parlers judéo-romans un ensemble cohérent uni par un même rapport à la *Vetus Latina* (Blondheim 1925). Mais à la différence de son maître qui mettait l'accent sur l'étude des traductions de l'Écriture, Levy s'intéresse surtout à la dimension vernaculaire de ce judéo-français. Les gloses qu'il recueille constituent à ses yeux l'affleurement d'une langue spécifiquement juive en usage dans les communautés françaises jusqu'aux décrets d'expulsion de Philippe le Bel. Ce qui faisait l'intérêt des gloses de Rashi aux yeux des romanistes comme Darmsteter et Blondheim, c'était leur ancienneté. Grâce à elles, on pouvait reconstituer un état du français parlé presque contemporain de la *Chanson de saint Alexis*. Chez Levy en revanche, la dimension privilégiée est celle de l'espace plutôt que celle du temps, puisque ce savant établit des liens entre des zones géographiques et des aires linguistiques très diverses, en prenant en compte la totalité des gloses disponibles, de quelque époque qu'elles datent. Selon lui, un substrat linguistique commun unit les gloses de Rashi aux glossaires du XIII^{ème} siècle. Alors que Darmsteter désignait l'objet de son étude sous le nom de «gloses françaises», Levy n'hésite pas à parler d'une langue judéo-française avec des mots et des expressions spécifiques, irréductibles aux parlers d'oïl en usage chez les Chrétiens.

Prenons l'exemple du mot *madoir* dans lequel Levy reconnaît un vieux terme judéo-français désignant la maison d'étude (Levy: 427). Avant de se lancer dans l'étymologie de ce mot non attesté dans les sources chrétiennes de l'ancien français, il recense diverses formes verbales correspondant au substantif *madoir*: *mader*, *maader*, *malder*, *melder*, *miauder* qu'il fait remonter à *meletare*, adaptation latine du grec μελετᾶν. Cette étymologie lui est suggérée par les parallèles du judéo-grec et du judéo-espagnol.

Un autre exemple de cette attention portée aux communications entre les langues juives nous est fourni par les mots *ressegonder* et *segondement* (Levy: 519-520). En rapprochant ce dernier terme du judéo-espagnol *segundamiento*, Levy confirme qu'en judéo-français aussi bien qu'en judéo-espagnol, les verbes *segundar* ou *ressegonder* et les noms d'actions *segundamiento* ou *segundar* sont formés sur le

calque du verbe hébreu שׁוּן *šinnen* «répéter (une leçon)» et du substantif מִשְׁנָה *mišneh* «répétition».

L'entreprise ambitieuse de Raphael Levy suscita certaines critiques, notamment de la part de Colette Sirat qui consacra un compte-rendu très réticent à la *Contribution à la lexicographie française selon d'anciens textes d'origine juive*. Mais c'est surtout Banitt qui prit le contrepied systématique de la méthode de Levy en publiant un article dont le titre à lui seul reflète une opposition de principe au concept même de judéo-français: «Une langue-fantôme: le judéo-français» (Banitt 1963). Ce savant exprima aussi ses réserves à l'égard des travaux de Levy dans les revues scientifiques israéliennes (Banitt 1961-62; 1965-66).

4. *L'édition des glossaires*

Contrairement à Levy qui cherchait à reconstituer le judéo-français sur la base de tous les documents disponibles, Banitt s'est concentré sur des documents bien précis, délimités dans le temps et dans l'espace et représentés chacun par un seul et unique manuscrit. Moyennat quoi, il exploite à fond le matériel ainsi cerné en l'étudiant d'un point de vue qui dépasse la lexicographie. Ses éditions des glossaires de Bâle (Banitt 1972) et de Leipzig (Banit 1995-1997) font apparaître une parfaite maîtrise de la codicologie, de la paléographie, de l'hébreu, de l'herméneutique rabbinique et bien entendu, de l'ancien français. Ce que Banitt perd en extension, il le gagne en profondeur et en intensité, tirant de ces deux glossaires le maximum d'informations possibles.

À travers le déchiffrement, la translittération et la retraduction de ces gloses en français moderne, Banitt ne vise pas à reconstruire le judéo-français, mais bien le français d'une région donnée à une époque donnée: le champenois de la fin du XII^{ème} siècle dans le cas du Glossaire de Bâle et divers dialectes d'oïl au XIII^{ème} siècle dans le cas du Glossaire de Leipzig. En effet, Banitt parvient à reconstituer l'histoire rocambolesque de ce dernier glossaire, compilation due au rabbin tourangeau Simson de Chinon et recopiée à Rouen par un scribe d'origine anglaise, comme le montrent les nombreux *lapsus calami* reflétant la pratique de l'anglo-normand. Il réussit même à établir un lien entre les déboires matrimoniaux de Simson et les affleurements de franc-parler

gaulois qui se font jour dans le corps même du texte hébreu de ce glossaire.

Le corpus des gloses étudiées par Banitt se prêtait bien à ce travail de haute précision, car les mots français écrits en caractères hébreux présentent l'avantage d'être vocalisés. Non seulement ces glossaires sont des *unicis* (à la différence des gloses de Rashi représentés par une quantité déroutante de manuscrits), mais en plus la marge d'hésitation dans l'identification de la forme française est assez faible. Comparons par exemple la traduction d'une même expression hébraïque (לֹא בָאוּתָּהּ לֹא לֹא יִהְיֶה) chez Rabbi Joseph Kara, commentateur français du XI^{ème} siècle et dans le Glossaire de Bâle (Banitt 1972 texte: 186).

Parmi les divers manuscrits par l'entremise desquels le commentaire de Joseph Kara sur Ezéchiél nous est parvenu, on peut admettre que la leçon la plus vraisemblable est celle-ci:

נא דווריד אבניר נא דווריד אשטיר *n' dwwryd 'bnyr n' dwwryd štyr*

Pour parvenir à ce résultat, il a fallu écarter toutes sortes de corruptions et de *lectiones faciliores*. Le résultat est un texte consonantique qu'il s'agit de revocaliser d'après ce qu'on sait de l'évolution phonétique du français au XI^{ème} siècle. On obtient alors la phrase *ne devreied avenir ne devreied ester* «ni ne devrait advenir ni ne devrait être».

Pour traduire la même expression hébraïque, le glossateur champenois étudié par Banitt a recouru à la traduction נְשׂוּיִת נְנָאֲבִינָא *nəṣwyt nən'béyyəṇə* qui se laisse tout naturellement translittérer par *nenesoyt nenâvêñe*, compte tenu des équivalences précises que les glossateurs médiévaux de la fin du XII^{ème} siècle et du XIII^{ème} siècle ont établis entre les signes vocaliques hébreux et les phonèmes de l'ancien français. Sur la base de cette translittération, Banitt aurait pu pousser plus loin le travail de déchiffrement en récrivant la même phrase selon les pratiques orthographiques du français médiéval. Il aurait alors obtenu quelque chose comme *ne ne soit ne n'aviegne*. Mais il n'a pas voulu prendre ce risque, préférant s'en tenir au donné du texte. Pourtant, tout porte à croire que dans la glose נְנָאֲבִינָא *nəṣwyt nən'béyyəṇə*, la combinaison de graphèmes בִּינְנָא *béyyəṇə* ne constitue pas une notation précise de la réalité phonétique de l'ancien français. En effet, le subjonctif présent du verbe *avenir* doit nécessairement

comporter une diphtongue /ie/: *aviegne*. Manifestement, l'acribie philologique de Banitt l'a emporté sur son intuition linguistique et il a préféré s'en tenir au témoignage de la graphie approximative du manuscrit hébreu.

En un sens, cette attention portée à la graphie hébraïque de la glose constitue un retour à la méthode Darmsteter. Contrairement à Blondheim et à Levy, qui n'hésitaient pas à dépasser les conventions de la notation hébraïque pour restituer la vraie physionomie du mot français, Banitt recourt à des transcriptions comme *jalonjer* pour *chalonjer*, *jalonjemant* pour *chalongement*, sous prétexte que le parler normand en usage à Rouen, la ville où le glossaire fut recopié, avait tendance à confondre les consonnes sourdes et sonores. Mais cet argument est assez périlleux, car il consiste à plaquer une donnée dialectale récente concernant le patois normand sur le dialecte d'oïl en usage dans la capitale de la Haute-Normandie à la fin du XIII^{ème} siècle. Pour rendre compte de cette particularité graphique, mieux vaut peut-être recourir à une explication interne qui prend en compte l'histoire de la graphie du français en caractères hébreux. En effet, nous avons déjà constaté ci-dessus que le digramme " <yy> servait à noter non seulement la palatale affriquée sonore /g̃/ mais aussi sa contrepartie sourde /ç/, à la suite de l'extension à " <yy> de l'ambivalence du graphème ך <g>. Cette convention purement graphique a été prise au sérieux par Darmsteter. Nous avons vu comment cette confusion entre la graphématique et la phonologie avait été entérinée par Wartburg lui-même.

Darmsteter avait mis à profit sa solide connaissance des sources hébraïques pour accomplir un travail philologique très poussé, comparant les divers manuscrits des commentaires de Rashi. Banitt applique la même méthode, fondée sur le respect de la matérialité du texte conservé. On saisit ici la ligne de clivage qui sépare Darmsteter et Banitt d'une part de Blondheim et Levy d'autre part. Ceux-ci sont des linguistes romanistes pour qui les gloses ne sont qu'un moyen dans l'entreprise de reconstruction et de comparaison, tandis que ceux-là sont des philologues qui mettent leur compétence de romanistes au service de la philologie hébraïque.

Malgré ce retour cyclique d'une méthode plus philologique que linguistique, Banitt ne représente nullement une régression dans l'histoire du déchiffrement des gloses françaises. Si l'on peut discerner une continuité de Darmsteter à Banitt, il ne faut pas minimiser pour autant ce que Banitt doit à Blondheim. C'est à lui qu'il a emprunté le postulat selon lequel les gloses françaises constitueraient les vestiges d'anciennes traductions de la Bible. Mais ces spéculations visant à reconstruire l'arrière-plan sous-tendu par le donné des gloses dépassent la question du déchiffrement et de l'édition.

L'originalité de Banitt par rapport à tous ces prédécesseurs, y compris Darmsteter dont il est si proche à d'autres égards, est d'avoir pris en compte la dimension proprement herméneutique qui se laisse deviner à travers les gloses. C'est une perspective caractéristique de quelqu'un pour qui la langue sainte n'a pas de secrets. À ses yeux, le commentaire en hébreu sur l'hébreu éclaire parfois le sens de la glose française mieux que celle-ci ne saurait le faire du texte biblique.

II. INTERPRÉTATION ET DÉBATS

À elle seule, la comparaison des diverses méthodes de déchiffrement et d'édition a fait apparaître d'importants clivages entre des thèses adverses. L'un des enjeux de ces divergences consiste à déterminer si les gloses, françaises selon les uns, judéo-françaises selon les autres, représentent les vestiges d'une judéo-langue, équivalent français du yiddish, du ladino ou du judéo-italien. Pour de raisons dues en partie à une différence dans la méthode et dans l'objet de l'étude, Menahem Banitt et Raphael Levy s'opposent diamétralement sur ce point. Alors que Levy tentait d'adopter une perspective surplombante pour regrouper en un seul lexique les données judéo-françaises qui présentent un décalage par rapport à ce que nous savons par ailleurs de l'ancien français, Banitt essaie de justifier toutes les divergences en les imputant aux aléas de la graphie. Non content de nier l'existence d'un parler judéo-français au Moyen Âge, le savant israélien déploie ses compétences en paléographie hébraïque pour démontrer que l'hébreu du glossaire est profondément gallicisé. Mettant à profit des arguments d'ordre graphique, phonétique, morphologique, syntaxique et lexical, Banitt parvient à la conclusion qu'au Moyen Âge, les Juifs de France avaient la «compé-

tence» de l'hébreu puisqu'ils étaient capables d'analyser les moindres subtilités du texte biblique. En revanche, leur «performance» dans cette même langue est marquée selon lui par les interférences du vernaculaire français. Cette opposition empruntée à l'arsenal conceptuel de la linguistique générative recouvre en fait la distinction entre la connaissance passive de la langue sainte telle qu'elle se manifeste à travers l'étude du texte et la maîtrise active de l'hébreu comme métalangage.

Mais l'insistance de Banitt sur la couleur «gauloise» de l'hébreu du commentaire ne constitue pas en elle-même un argument suffisant à l'encontre de l'hypothèse qui postule l'existence d'un parler judéo-français chez les Juifs de France au Moyen Âge. En effet, l'étude des traditions de l'hébreu telle qu'elle s'est développée en Israël sous l'impulsion du regretté Shelomoh Morag et de Moshé Bar-Asher a mis en évidence la corrélation entre l'hébreu en usage dans les diasporas et les judéo-langues. Le fait que l'hébreu des Juifs arabophones soit éminemment perméable aux influences de l'environnement linguistique arabe ne remet pas en question l'existence d'un judéo-arabe distinct de l'arabe des Musulmans ou des Chrétiens. Le même raisonnement peut s'appliquer à toutes les judéo-langues, idiomes qui résultent d'un *code-mixing* entre la langue de l'environnement linguistique non-juif et l'hébreu tel qu'il se transmet dans une communauté donnée. Les gallicismes qui ont été mis en évidence dans la pratique que les Juifs français du Moyen Âge avaient de la langue sainte ont pour contrepartie les hébraïsmes qui sont frayés un passage à la faveur de la traduction ultra-littérale des lemmes du texte biblique.

Si Banitt refuse de considérer comme du judéo-français la langue qu'il décrit avec tant d'acribie, c'est sans doute parce qu'il restreint l'acception de ce terme à la variante parlée de la judéo-langue. Pourtant, les langues des Juifs comportent généralement deux registres stylistiques: l'un est proprement vernaculaire et l'autre sert de vecteur aux traductions de la Bible ou même à la composition de textes originaux. Cette diglossie apparaît particulièrement bien dans le cas du judéo-espagnol (Sepiha 1979: 20-85; 1986: 51-81) et du judéo-arabe. Par conséquent, la pression que le texte-source exerce sur le texte-cible constitue à elle seule un critère suffisant pour considérer la langue des glossaires comme le versant écrit de ce judéo-français dont Banitt, tenant d'une définition plus exclusive de la notion de judéo-langue, a cherché à nier l'existence.

Un autre critère est celui des archaïsmes qui témoignent de la continuité de la tradition de traduction dans une judéo-langue donnée. Là aussi, Banitt fournit de lui-même des arguments contre sa propre thèse quand il énumère une série de termes archaïques préservés par les copistes.

Entre Raphael Levy qui essaie de reconstituer un parler judéo-français sur la base de l'ensemble des gloses juives françaises et Banitt qui fait dériver ces gloses d'une Version Vulgate dont il situe l'origine à Narbonne au Xème siècle, la différence semble irréconciliable. Pourtant les deux thèses dérivent chacune à leur façon des travaux de Blondheim: celle de Levy parce qu'elle essaie d'envisager les gloses françaises comme les vestiges d'un parler judéo-roman, celle de Banitt, puisqu'il postule avec raison une continuité de l'herméneutique judéo-grecque à sa transposition latine et de celle-ci à la pratique des communautés juives de langue romane: catalanes et languedociennes autour du centre constitué par Narbonne, lombarde à Pavie. Selon lui, la première de ces pratiques aurait été importée en France du Nord par Menaḥem ben Helbo, tandis que la seconde aurait été adaptée au contexte judéo-allemand, notamment celui qui se reflète à travers les allogloses alémaniques rajoutées en marge du Glossaire de Leipzig. La preuve qu'il avance en faveur de cette dernière filiation est une liste de correspondances assez troublantes entre les gloses allemandes et les gloses du *Galut Yehudah* de León de Modène (1571-1648). Selon Banitt, l'italien semble souvent calqué sur l'allemand. Et c'est précisément là que la thèse très séduisante de Banitt se révèle parfois fragile. En effet, un examen des correspondances que le savant décèle entre les gloses judéo-allemandes et les gloses judéo-italiennes telles qu'elles se sont conservées dans le *Galut Yehudah*, révèle que l'argument est souvent réversible et que l'italien a fort bien pu calquer l'allemand. L'hypothèse d'une influence exercée par des émigrés juifs allemands en Italie du Nord est au moins aussi probable que celle qui consiste à voir dans les gloses judéo-allemandes l'aboutissement d'une tradition italienne remontant au Xème siècle.

Un exemple de la réversibilité du raisonnement de Banitt nous est offert par la glose *māngun* «manquer» correspondant au verbe *mancare* que León de Modène utilise pour gloser le même lemme hébraïque **פסד** 'ps. Banitt avance un *argumentum ex silentio* pour affirmer que l'alloglose allemande de la glose française *felyir* aurait dû être *fehlen* ou du moins *mangeln*. Moyennant quoi, il surinterprète l'emploi de *māngun*

qu'il considère comme un calque de l'italien *manicare*. Pourtant, la forme *māngun* ne saurait être mise sur le même plan que les formes du moyen-allemand *fehlen* ou *mangeln*, puisque ces deux verbes relèvent manifestement d'un autre strate du développement de la langue. Le recours à ces formes anachroniques ne constitue pas une preuve suffisante en faveur d'une préséance de l'italien *manicare*.

En outre, nombre de ces gloses judéo-alémaniques sont beaucoup plus proches du français que de l'italien, ce qui pourrait remettre en question la thèse d'une filière italo-germanique indépendante du milieu juif français. Un mot comme *parfunt* est assurément plus proche du français *parfunt* que de l'italien *profumo*. Et c'est pourtant à ce dernier vocable que Banitt rattache *parfunt*.

En proposant sa théorie sur les filières de transmission des traditions de traduction, Banitt prend des risques certains puisqu'il quitte la perspective inattaquable du paléographe et du philologue. Ce décalage entre l'acribie philologique et la formulation de théories plus générales sur les filières de transmission du texte de la Bible mérite d'être examinée, car elle révèle bien la pression de l'idéologie sur la démarche heuristique. À la différence de Blondheim qui admettait non seulement la filiation historique entre les traductions antiques et médiévales, mais aussi la continuité spatiale et géographique entre les divers parlers judéo-romans, Banitt refuse absolument d'intégrer le français des gloses dans la problématique des judéo-langues. Cette position du philologue israélien est en porte-à-faux par rapport à ce qu'il retient par ailleurs des thèses de Blondheim. Même son effort pour disjoindre la tradition sous-tendue par les allogloses judéo-allemandes des gloses françaises procède du désir de désolidariser le français des Juifs de la France médiévale du contexte judéo-allemand. La dissociation entre le français des Juifs et le judéo-allemand de leur frères tudesques est riche d'enjeux méthodologiques et idéologiques. Car enfin, comme Banitt le reconnaît lui-même, les allogloses alémaniques dont une seconde main a orné le Glossaire de Leipzig constituent un témoignage ancien du yiddisch, langue juive par excellence. En postulant un lien de filiation entre ces gloses alémaniques et une tradition italienne, Banitt isole les gloses françaises dans une spécificité gallo-romane. En effet, nul ne pourra nier que les divers parlers judéo-italiens d'hier et d'aujourd'hui constituent des exemples de judéo-langues. L'insistance que Banitt déploie pour souligner la continuité entre les allogloses

judéo-allemandes du Glossaire de Leipzig et la tradition de traduction italienne reflète manifestement le désir de mettre en valeur la spécificité des Juifs français par rapport à leurs coreligionnaires rhénans ou italiens. Tandis que ceux-ci jargonnaient dans une langue spécifiquement juive, les Juifs français ne se seraient distingués linguistiquement de leurs voisins chrétiens que par la graphie hébraïque du reste influencée par certaines pratiques de l'écriture latine.

Ainsi donc, Banitt préfère rattacher Rashi à l'horizon linguistique et littéraire de l'école de Narbonne plutôt que d'admettre que le lien notoire qui unissait l'école rhénane de Worms à l'école française de Troyes est autre chose qu'un détail biographique de la carrière de Rashi.

Les motivations idéologiques de Banitt apparaîtront mieux si on replace le débat dans le contexte des controverses suscitées par les thèses de Blondheim. Par rapport à Banitt qui a retenu en la modérant la thèse de la continuité historique entre les traductions antiques et médiévales de la Bible, mais qui a rejeté le concept de judéo-français, Cassuto représente une alternative diamétralement opposée. Confronté à un matériel judéo-italien, Cassuto reconnaît que la langue graphiée en caractères hébreux constitue un dialecte spécifiquement juif de la langue italienne. Cette autonomie linguistique des versions juives italiennes de la Bible est admise par Sermoneta (Sermoneta 1974: 17-21). Celui-ci réhabilite néanmoins l'hypothèse de Blondheim sur l'existence d'une antique traduction juive de la Bible en latin, contrairement à Cassuto qui attribuait les similitudes entre les versions antiques et médiévales à une communauté de méthode, à une «tradition de traduction» plutôt qu'à une filiation effective (Cassuto 1926; 1930). Tout en admettant ce postulat d'une communauté de méthode entre les traducteurs juifs des différentes générations (Sermoneta 1978: 32), Sermoneta voit dans les traductions judéo-italiennes de la Bible l'aboutissement naturel des versions judéo-latines.

Derrière ces divergences entre les différents continuateurs de Blondheim, on discerne deux motivations qui concernent chacune un des deux aspects déjà mentionnés de la thèse du savant américain: la continuité historique entre les versions antiques et médiévales de la Bible et le fond commun qui se manifeste entre les divers parlers judéo-romans.

Le premier aspect met en œuvre des susceptibilités d'ordre confessionnel. Venu d'un pays où le catholicisme était religion d'État, Cassuto voulait sans doute marquer sa distance par rapport à l'influence quelque peu envahissante de l'Église au sein de la société italienne. C'est sans doute pourquoi il refusa de souscrire à la conception qui voyait dans les versions de la *Vetus Latina* d'anciennes traductions judéo-latines de la Bible.

En ce qui concerne le second aspect, c'est la spécificité de l'expérience italienne qui explique en partie pourquoi Cassuto et Sermoneta n'eurent pas trop de mal à admettre que les différents *volgarizzamenti* de la Bible constituaient des spécimens d'une judéo-langue. Dans un pays où les dialectes locaux font partie de la réalité linguistique quotidienne, l'idée que les Juifs parlent entre eux un italien différent de celui qu'utilisent leurs concitoyens chrétiens n'a rien de choquant ni de discriminatoire. L'exemple des Juifs du ghetto de Rome est la preuve par excellence d'une différence linguistique préservée malgré l'intégration au tissu social de la Ville éternelle. Sermoneta lui-même était issu de ce milieu où la pratique du judéo-romain était quotidienne.

En revanche, Banitt ne pouvait admettre que le français des glossateurs juifs du Moyen Âge fût une judéo-langue. D'abord, parce que l'époque récente ne fournissait aucun exemple de parler juif français susceptible d'être considéré comme un judéo-français. Il n'y a guère que dans le Comtat venaissin que les Juifs provençaux utilisaient le *chudit*, vestige d'une judéo-langue qui, de toute façon, se situait en dehors du domaine d'oïl. Les autres Juifs de France, à l'exception des descendants de Nouveaux Chrétiens portugais installés à Bordeaux et à Bayonne, provenaient d'un horizon linguistique germanique. Or nous avons signalé tout à l'heure l'empressement avec lequel Banitt tenait à dissocier la tradition de traduction représentée par les gloses françaises de celles des allogloses alémaniques du Glossaire de Leipzig. Nous percevons donc que le rejet du concept de judéo-langue et l'affirmation de l'autonomie des gloses françaises par rapport aux gloses judéo-allemandes constituent deux modalités d'un seul et même désir visant à affirmer la spécificité du judaïsme français au Moyen Âge.

À cela s'ajoute que la notion même de parler local est discréditée par les francophones un tant soit peu teintés d'idéologie jacobine. Banitt, qui est sans conteste le représentant le plus prestigieux de la philologie et de la linguistique françaises en Israël et auquel on doit un

monumental dictionnaire français hébreu en quatre tomes, éprouve peut-être quelques difficultés à s'imaginer que les prestigieux commentateurs dont il dépouillait les glossaires s'exprimaient en jargon. Ce jacobinisme ne doit pas étonner de l'Anversois d'origine qu'est Menahem Banitt. À Anvers, où le français était encore une langue de culture avant la Seconde Guerre mondiale, les Juifs ont choisi la francophonie envers et contre tout. Ils ont donc parfois eu tendance à développer des réflexes de surenchère, caractéristiques des enclaves linguistiques francophones isolées dans des milieux hostiles à la langue française.

III. DU TEXTE À LA LANGUE

1. *Les gloses, moyen ou fin?*

De la définition qu'on choisit de donner de la langue des gloses dépend une orientation méthodologique essentielle. Si en effet on considère que le français des glossateurs n'est autre que la langue de leur environnement chrétien, la connaissance de l'ancien français sera l'auxiliaire obligé du déchiffrement des gloses. Si en revanche on admet, comme le faisaient Blondheim et Raphael Levy, que c'est une judéo-langue, ce processus est contrebalancé par une dynamique inverse. En effet, les judéo-langues se distinguent souvent de la langue des voisins non-juifs par la présence d'archaïsmes, de dialectalismes ou de xénismes. Banitt a lui-même souligné le caractère volontiers archaïque des gloses françaises en l'attribuant au traditionalisme des copistes, bien que le savant n'admette pas la pertinence de la notion de judéo-langue en ce qui concerne le français des Juifs du Moyen Âge.

Quelle que soit la définition qu'on retient de la langue en usage chez les Juifs de la France médiévale, il reste que ces vestiges préservés dans la gangue de l'alphabet hébreu sont éminemment susceptibles d'enrichir la connaissance de l'ancien français, notamment en ce qui concerne les plus anciennes strates de cette langue. Des deux démarches, celle qui vise à enrichir la connaissance de l'ancien français en général au moyen des gloses les plus archaïques est plus ambitieuse que celle qui consiste à tirer parti d'informations préalables pour vérifier que les gloses correspondent bien à une certaine idée qu'on se fait

a priori de l'ancien français. Naturellement, cet enrichissement des études des vieux parlers d'oïl au moyen des gloses concerne surtout les gloses les plus archaïques, celles que précisément Banitt a le moins étudiées. Sa prédilection pour des glossaires remontant à une époque plus récente a sans doute conditionné sa conception «jacobine» de la réalité linguistique dans les communautés juives de la France médiévale. Puisque la langue du XII^{ème} et du XIII^{ème} siècle est fort bien documentée par ailleurs, les informations spécifiques contenues dans les glossaires sont peut-être moins frappantes que les renseignements fournis par des gloses du XI^{ème} siècle sur une période assez mal connue de l'ancien français.

Prenons l'exemple de la glose אֵלֶּדָא 'ld' qui traduit לָסִיר *la-sir* dans le commentaire de Joseph Kara, le disciple de Rashi (sur Ez 11:11). Si l'on s'en tient aux données de l'ancien français, il est bien difficile de rattacher ce vocable à quoi que ce soit de connu. Il faut reconstituer de toute pièce une forme *a lede* dans laquelle *lede* représente l'aboutissement régulier de *lébete(m)*, de la même façon que *code* continue *cúbitu(m)*. Moyennant quoi, on obtient une forme ancienne et populaire qui n'a guère d'équivalents parmi les langues romanes, si ce n'est peut-être dans le dialecte italien de Molfetta (Pouilles) où l'on trouve une forme *nnəpətə*, continuation de *lebete(m)* (Wartburg: V 234a).

La glose médiévale apparaît donc comme un moyen permettant de retrouver un état de langue ancien dont le parler judéo-français représenté par les gloses a préservé un écho plus fidèle que ne le font les textes littéraires chrétiens soumis au rajeunissement inhérent à la transmission du texte. À partir du moment où les commentaires de Joseph Kara se mirent à circuler en-dehors de France, les phrases françaises dont cet exégète émaille son commentaire furent massacrées par des copistes ignorant le français. Mais du point de vue de la linguistique historique, cette corruption qui rend le français méconnaissable mais néanmoins reconstituable vaut mieux qu'une modification de copiste demi-habile, susceptible de brouiller l'authenticité et l'archaïsme d'un texte.

Les philologues férus d'éditions diplomatiques ont tendance à traiter comme du rebut ces gloses atrocement mutilées qui recèlent pourtant des renseignements irremplaçables sur la langue, lors même qu'elles ne constituent pas un corpus aussi varié ni aussi riche que les glossaires tardifs. Entre ces derniers et les gloses de Rashi, rendus si

complexes par une tradition manuscrite inextricablement ramifiée, les pionniers du déchiffrement des gloses judéo-françaises avaient manifesté leur préférence pour les plus anciens spécimens de la francophonie juive médiévale. Ils ne leur seraient pas venu à l'idée de fournir de ces matériaux une édition diplomatique, soucieux qu'ils étaient de tirer du donné textuel le maximum d'informations linguistiques. C'est cette perspective qui a été quelque peu perdue de vue dès lors qu'on s'est mis à étudier le glossaire pour ce qu'il est plutôt que d'y solliciter des informations linguistiques.

Ce glissement progressif qui a fait considérer la langue des gloses comme une fin plutôt que comme un moyen est d'ailleurs imputable au manque d'ouverture des spécialistes hexagonaux de l'ancien français. Darmsteter, Brandin et Blondheim, qui furent chacun à sa façon des pionniers du déchiffrement des gloses judéo-françaises, percevaient bien la place occupée par leurs travaux dans la perspective générale de la linguistique et de la philologie romanes. Par un heureux concours de circonstance, ceux-là même qui avaient accès à ces sources juives françaises étaient considérés de leur temps comme les maîtres incontestés des études françaises et même romanes. Les découvertes qu'ils firent dans les textes juifs médiévaux trouvèrent donc sur le champ l'audience qu'elles méritaient au sein de la communauté scientifique. Banitt, qui ne le cède en rien à ses illustres prédécesseurs, a eu la malchance de produire ses travaux à une époque où la romanistique souffre d'une compartimentation regrettable, notamment en France. À l'exception de quelques romanistes polyvalents comme Pierre Bec ou Jacques Allières, les chercheurs français ont malheureusement trop tendance à isoler les études d'ancien français non seulement de la linguistique des langues romanes, mais même des études occitanes. Ce cloisonnement reflète l'illusion typiquement français qui voudrait faire des études d'ancien français une subdivision des lettres classiques aux côtés du latin et du grec au lieu d'y voir une des branches de la linguistique et de la philologie des langues romanes. Moyennant quoi, les travaux de Banitt qui révèlent un pan insoupçonné du domaine d'oïl n'ont pas trouvé en France même l'écho dont ils auraient bénéficié si les études d'ancien français n'étaient pas dominées par des chercheurs francocentristes. Et c'est probablement pour se désenclaver de l'isolement qui le menaçait que Banitt a intériorisé sous la forme d'autocensures les critiques d'un public incapable de concevoir l'ancien français autrement qu'à travers les textes littéraires et les chartes écrites en caractères

latins. On perçoit donc le pourquoi de ce paradoxe en vertu duquel l'adversaire du concept de judéo-langue dans le domaine d'oïl est précisément celui qui a contribué le plus efficacement à la connaissance du judéo-français et à travers ce dernier à la connaissance de l'ancien français en général.

2. *Le dépassement du donné graphique*

Après avoir montré les implications idéologiques des méthodes mises en œuvre dans l'entreprise de déchiffrement des gloses judéo-romanes, nous voudrions préconiser une approche qui conçoit l'étude de ces documents comme un instrument au service de la reconstitution des vernaculaires médiévaux, juifs ou chrétiens, français de France ou français levantins.

À l'ère de la réalité virtuelle et de l'hypertexte, le rapport que nous entretenons avec une glose juive médiévale ne saurait être le même qu'auparavant. L'édition d'un corpus de gloses consiste seulement à passer d'un support en parchemin à un support en papier ou bien d'une graphie médiévale à une graphie moderne. En revanche, la saisie informatique des données contenues dans les manuscrits permet d'envisager les gloses sous un nouveau jour étant donné l'extrême souplesse du support graphique constitué par l'ordinateur. De ce fait, l'interprétation du linguiste n'a pas le caractère irrévocable du *scripta manent* et on en arrive à un en-deçà ou à un au-delà de la chose écrite. Dès lors, le travail de reconstruction peut prendre son essor, qu'il s'agisse de restaurer comme un puzzle le verset entier dont la glose semble tirée ou de rassembler des indices susceptibles de nous renseigner sur la langue représentée par les gloses. Dans l'édition diplomatique d'un *unicum*, le philologue constate que la langue qu'il a sous les yeux est bien celle qui était parlée dans telle ou telle province. Mais à partir du moment où l'on a affaire à des fragments orphelins, l'esprit peut se mouvoir avec davantage de souplesse dans le champ des possibles, affranchi qu'il est des renseignements concernant l'origine du texte à déchiffrer. Moyennant quoi, on peut établir des connexions entre des informations qui ne coexistent pas sur le support graphique du commentaire linéaire ou du glossaire au fil du texte. Non seulement, la confrontation des diverses leçons sur l'écran de l'ordinateur permet de reconstituer la leçon perdue dont dérivent toutes les corruptions attes-

tées, mais on peut appliquer cette dimension stimulante de la virtualité aux vestiges supposés d'une traduction judéo-française ou judéo-provençale de la Bible. La trace écrite entérinée à tout jamais par l'édition imprimée risque parfois de perdre de sa valeur informative, tandis que les contextes virtuels reconstruits à l'aide de cette démarche affranchie des supports graphiques acquièrent par contre-coup un surcroît de crédibilité. La glose s'insère dans le contexte d'une phrase hypothétique, la phrase dans le cadre d'un texte suivi et le texte suivi apparaît comme le reflet d'un état de langue qui subsiste à l'état de trace dans d'autres textes, d'autres phrases, d'autres gloses.

Cette prodigieuse facilité de rapprochement entre des données éparses est le propre d'une démarche plus linguistique que philologique. Dans cette perspective, la trace manuscrite n'est qu'un donné qu'il faut convertir afin de le rendre assimilable au travail de reconstruction tous azimuts. Si l'on pousse un peu plus loin cette logique, on parvient à une position en surplomb qui permet non seulement de comparer entre elles les diverses gloses judéo-romanes, mais de confronter pour une langue donnée (en l'occurrence l'ancien français) toutes les gloses possibles, de quelque horizon culturel qu'elle provienne. En effet, les gloses juives ne représentent pas un cas unique de notation du français au moyen d'un alphabet non latin. Les contacts entre Occidentaux et Orientaux consécutifs aux Croisades ont amené certains chrétiens orientaux à noter des mots français au moyen des lettres qu'ils avaient coutume d'utiliser pour écrire leur propre langue. C'est le cas des Coptes qui nous ont laissé un glossaire arabe-ancien français dans lequel le français est graphié au moyen des lettres coptes (Maspero).

Même si l'alphabet copte possède des signes vocaliques de plein droit, ce qui n'est pas le cas du système d'écriture hébreu, il est loisible de procéder à des recoupements entre l'ancien français graphié en lettres coptes et les gloses judéo-françaises. De cette façon, certaines anomalies graphiques deviennent plus compréhensibles. Mentionnons par exemple l'absence de consonne entre /m/ et /r/ dans le mot *encombrez*, forme qui se trouve dans une glose de Rabbi Joseph Kara sur Ez 35:13: אַנקומריץ 'nqwmrys. Cette graphie est assez déroutante, car l'absence d'épenthèse qu'on trouve dans les groupes /lr/, /ml/ et /nr/ en picard et en lorrain n'est pas attestée pour le groupe /mr/. De plus, le /b/ de *encombrer* est étymologique (Wartburg: II 2, 938-939), ce qui contraint d'interpréter la graphie אַנקומריץ 'nqwmrys comme un backspelling

reflétant une situation fluctuante où les groupes /lr/, /ml/ et /nr/ sont réalisés tantôt tels quels, tantôt avec une consonne épenthétique: /ldr/, /mbl/, /ndr/. Étant donné la concurrence entre les deux normes phonétiques, il a pu se constituer des conventions graphiques qui assignaient aux digrammes <lr>, <ml> et <nr> la valeur des combinaisons avec épenthèse. Cette équation entre une graphie sans épenthèse et une prononciation avec épenthèse aurait été étendue au digramme <mr>, lors même que la combinaison phonétique /mr/ n'est pas attestée sans épenthèse.

Un autre exemple d'une graphie inverse de ce genre nous est offert par une glose de Rashi qui se présente sous la forme אלמרי *'lmmry* dans deux des représentants de la tradition manuscrite de ces commentaires (Blondheim: 76), la forme la plus courante étant אלמברי *'lmbry*, avatar français de l'arabe المنبر *'al-minbar* «estrade». Selon Blondheim, cette graphie reflète une évolution phonétique /mbr/ > /mr/. Mais il est plus probable qu'il s'agit d'un phénomène de graphie inverse comparable à l'escamotage du /b/ dans la אנקומריץ *'nqwmryç* = *encumbrez*.

L'argument qui permet de trancher en faveur de la thèse de la graphie inverse vient précisément de ces documents d'ancien français noté en lettres coptes. On y trouve notamment une glose λεχογχογμερε *lekhukhumere*. Il ne saurait s'agir de l'italien *cocomero* car c'est seulement dans quelques dialectes septentrionaux comme le piémontais ou le lombard que l'aboutissement du latin *cucumere(m)* a préservé le sens de concombre.

Or le lemme arabe correspondant à la glose française est فتوس *faqûs*, terme qui désigne une variété de concombre. Force est donc de reconnaître dans cette graphie une notation de la forme provençale *cocombre*, empruntée par la langue d'oïl à peu près à l'époque de la composition du glossaire copte, vers le milieu du XIII^{ème} siècle.

Ainsi donc, le parallèle de la glose française graphiée en caractères coptes corrobore l'interprétation qui voit dans la non notation de /b/ entre /m/ et /r/ une graphie inverse tirant son origine des fluctuations graphiques entre /lr/ et /ldr/, /ml/ et /mbl/, /nr/ et /ndr/ dans les régions où une norme picarde, wallonne ou lorraine était en concurrence avec une norme plus proche du francien.

Du reste, cette approche, qui fait communiquer les gloses écrites au moyen des alphabets les plus divers a déjà été mise en œuvre de façon ponctuelle pour justifier la notation de la sifflante /s/ au moyen d'un ψ dans la plupart des langues judéo-romanes: judéo-français (Banitt 1972 introduction: 60; 84-85), judéo-provençal, judéo-espagnol. Puisque les mots espagnols transcrits au moyen de l'alphabet arabe font apparaître l'emploi de la lettre ش pour représenter la sifflante du castillan ou même du français (Galmés de Fuentes: 34-35; 76), on peut penser que dans les parlers gallo-romans et hispano-romans, la sifflante /s/ avait la valeur d'une apico-alvéolaire, plus proche de ψ /s/ que de σ /s/. Cette dernière lettre était du reste prononcée comme une affriquée /ts/ dans certaines communautés juives, celles qui précisément nous ont laissé des traces d'une notation de la sifflante romane au moyen de ψ . Il s'agit essentiellement de la France, de la Provence, de la Catalogne et de la Castille. L'hypothèse sur la valeur apico-alvéolaire de la sifflante romane est confirmée par le témoignage des gloses françaises copiées en lettres coptes où le *schima* (ψ) sert fréquemment à noter la sifflante, surtout au contact d'une voyelle palatale: $\psi\psi$ *šiš* pour *sis* «six»; $\psi\sigma\psi$ *šus* pour *sus* «debout».

Ces diverses tentatives visant à noter un idiome roman autrement qu'avec des lettres latines permettent de parvenir à des conclusions sûres sur le système phonologique de ces langues. Or cette démarche comparative n'aurait pas été possible si l'étude des gloses juives médiévales était restée cantonnée dans le domaine de la philologie, de l'édition des textes ou de la paléographie.

La comparaison entre les différentes méthodes de déchiffrement et d'interprétation des gloses judéo-françaises et judéo-provençales révèle que la progression de la philologie à la linguistique n'a rien d'une évolution linéaire. Après la génération d'Arsène Darmsteter et de Louis Brandin, surtout dominée par l'impératif philologique qui prévalait alors au sein de la linguistique historique, des linguistes comme David S. Blondheim et Raphael Levy plus soucieux de reconstruire des langues perdues que de se courber sur de vieux grimoires procédèrent à un travail de recouplement entre les différents échos de parler judéo-romans. Après eux, Banitt représente un retour à l'option philologique. La même tendance se manifeste du reste dans le déchiffrement des *harġāt* de la poésie arabe ou hébraïque d'Andalousie. Après une phase de déchiffrement sur la base des données paléographi-

ques disponibles, des linguistes hispanisants se sont attachés à reconstruire le parler mozarabe d'Andalousie en procédant à des recoupements avec les gloses romanes des botanistes arabes. En réaction contre cette perspective jugée trop subsumante, certains chercheurs comme Joseph Yahalom ou Isaac Benabu ont préconisé une relecture de la *ḥarġah* en corrélation étroite avec le contexte du poème hébreu qu'elle conclut. Cette méthode révèle notamment que du point de vue rythmique, l'hispano-roman de l'envoi est censé se mouler sur le schéma syllabique, quantitatif et accentuel de l'hébreu. En outre, les motifs récurrents du poème se retrouvent souvent sous une forme condensée dans les deux vers de la *ḥarġah*. Cette approche contextuelle vient pallier les abus de la recherche précédente qui ne s'intéressait qu'à la fin du poème, laissant complètement de côté le corps même du texte. Le moment est peut-être venu de mettre à profit de façon linguistique ce réapprofondissement philologique qui caractérise les méthodes de Banitt pour le français, de Yahalom et Benabu pour l'hispano-roman d'Andalousie. Si un nouveau Blondheim tirait partie des informations nouvelles patiemment accumulées par un philologue comme Menahem Banitt, l'entreprise de reconstruction des judéo-langues romanes du Moyen Âge pourrait enregistrer un bond qualitatif surprenant. Derrière cet enjeu heuristique s'en profile un autre qui est la reconstitution de l'ancienne langue, française ou occitane, sous sa forme vernaculaire. Pour accomplir cette tâche ambitieuse, il importe d'adopter une perspective comparatiste qui prenne en compte l'ensemble des gloses françaises graphiées en lettres non latines ou l'ensemble des judéo-langues romanes notées au moyen de l'alphabet hébreu. Avec les moyens informatiques dont dispose notre époque et grâce à une méthode inductive fondée sur la linguistique structurale, on pourrait obtenir de ces états de langue perdus un écho virtuel comparable aux images de synthèse utilisées par les archéologues désireux de reconstituer l'aspect originel des ruines qu'ils exhument. Plus spécifiquement, ces instruments qui permettent le dépassement du donné positif, sont en mesure de nous rendre tangibles les traductions perdues dont les brises éparses ne sont autres que les gloses rendre tangibles les traductions perdues dont les brises éparses ne son autres que les gloses insérées au sein du texte hébreu. Ce qui n'était qu'une hypothèse de départ pour Blondheim, Banitt ou Cassuto pourrait donc devenir un objectif à atteindre pour la reconstruction linguistique. Certes, les philologues argüent souvent de l'arbitraire qui semble régner dans le

système graphique des sources qu'ils étudient pour faire le constant de la perte irrémédiable de la langue ou du texte dont il ne subsiste plus que quelques fragments. Mais tout système de notation, fût-il le plus inconséquent qui soit, est susceptible de laisser prise à des conjectures systématiques pour peu qu'on l'intègre dans une problématique qui dépasse le cadre restreint d'un manuscrit, d'un texte, d'un corpus ou d'un dialecte. Au lieu de considérer la linguistique historique comme une discipline auxiliaire de la philologie et de l'édition du texte, mieux vaut voir dans ces dernières un garde-fou dans l'entreprise proprement linguistique de reconstruction des langues perdues.

BIBLIOGRAPHIE

- Aslanov, Cyril, «Quelques remarques sur les gloses romanes du Livre des Racines de David Qimhi». *Cahiers d'Études Romanes*, 1996: 5-25.
- Banitt, Menahem, Compte-rendu du *Trésor de la langue des Juifs français au moyen âge* de Raphael Levy. *Tarbiz*, 31 (1961-62): 214-226 (hébreu).
- Compte-rendu du *Trésor de la langue des Juifs français au moyen âge* de Raphael Levy. *Lešonenu* 30 (1965-66): 61-64 (hébreu).
- «Une langue-fantôme - Le judéo-français». *Revue de Linguistique Romane*, 27(1963): 245-294.
- Le Glossaire de Bâle*. t. 1: Introduction; t. 2: Texte. Jérusalem: Académie Nationale des Sciences et des Lettres d'Israël, 1972.
- Le Glossaire de Leipzig*. Jérusalem: Académie Nationale des Arts et des Lettres d'Israël. Texte: 1995; Introduction: à paraître.
- Biesenthal, Johann Heinrich Raphael et Lebrecht, Fürchtegott (éd.), *Rabbi Davidis Kimchi Radicum Liber*. Berlin 1847 (réimpr. Jérusalem, 1967).
- Blondheim, David Simon, *Le parlers judéo-romans et la Vetus Latina, étude sur les rapports entre les traductions bibliques en langue romane des Juifs au Moyen Âge et les anciennes versions*. Paris: Édouard Champion, 1925.
- Les gloses françaises dans les Commentaires talmudiques de Raschi*, tome II: «Études lexicographiques». Baltimore: The John Hopkins Press, 1937 (The John Hopkins Studies in Romance Literatures and Languages).
- Brandin, Louis, «Les gloses françaises (Loazim) de Gerschom de Metz». *Revue des Études Juives* 43 (1901): 72-100.

- Cassuto, Umberto, «La Vetus Latina e le traduzioni giudaiche medioevali della Bibbia». *Studi e materiali di storia delle religioni*, I (1926): 145-162.
- «La tradizione giudeo-italiana per la traduzione della Bibbia». *Atti del primo Congresso per le tradizioni popolari*, 1930: 114-121.
- Cerquiglini, Bernard, «Les signes obscurs du folio». *Le Discours psychanalytique*, 18 (octobre 1997): 63-71.
- Darmsteter, Arsène. «Glosses et glossaires hébreux-français du moyen-âge». *Romania* I (1872): 146-176.
- Darmsteter, Arsène et Blondheim, David Simon, *Les gloses françaises dans les Commentaires talmudiques de Raschi*, tome I: «Texte des gloses». Paris: Honoré Champion, 1929.
- Galmés de Fuentes, Alvaro, *Las sibilantes en la Romania*, Madrid: Gredos, 1962.
- Klein, Hans W. et Labhardt André. *Die Reichenauer Glossen*. t. I Munich: Max Hueber Verlag, 1968; t. II Munich: Wilhelm Fink, 1972.
- Kluge, Friedrich, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, Berlin-New York: Walter de Gruyter, 1989 (22ème édition).
- Last, Isaac, עשרה כלי כסף. *Zehn Schriften des R. Josef Ibn Kaspi*. Pressburg, 1903.
- משנה כסף. *Weitere zwei Schriften des R. Josef Kaspi*, t. I Pressburg, 1905; t. II Cracovic, 1906.
- «Sharshoth Kesef, the Hebrew Dictionary of Roots, by Joseph Ibn Kaspi». *Jewish Quarterly Review* 19 (1907): 651-697.
- (éd.) *Adne Keseph, Commentar zu den prophetischen Büchern der heiligen Schrift*. Londres, 1911-1912.
- Levy, Rapahel, *Contribution à la lexicographie française selon d'anciens textes d'origine juive*. Syracuse: Syracuse University Press, 1960.
- Malkiel, Yakov, «Les frères Darmsteter et l'aube de la philologie française». *Revue des Études Juives*. 153/3-4 (juillet-décembre 1994): 383-401.
- Maspero, Gaston, «Le Vocabulaire français d'un Copte du XIIIème siècle». *Romania*, 17 (1888): 481-512.
- Mendele Mojcher Sforim, *Kol Kitvei Mendele Mojcher Sforim*. Tel Aviv: Dvir, 1947 (hébreu).
- Meyer, Paul et Neubauer, Adolf, «Le roman provençal d'Esther par Crescas du Caylar, médecin juif du XIVème siècle». *Romania* 21 (1892): 194-227.

Sephiha, Haïm Vidal, *Le Ladino (judéo-espagnol calque): structure et évolution d'une langue liturgique*, thèse soutenue à l'Université de Paris III, Paris, 1979, t. I.

—*Le judéo-espagnol*. Paris: Éditions Entente, 1986.

Sermoneta, Giuseppe Baruch, *Un volgarizzamento giudeo-italiano del Cantico dei Cantici*. Florence: Sansoni, 1974.

—«La traduzione giudeo-italiana dei Salmi e i suoi rapporti con le antiche versioni latine». *Scritti in memoria di Umberto Nahon*. Jérusalem, 1978: 196-239 de la partie italienne.

Wartburg, Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch: eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Bonn: Schröder; Bâle: Helbing-Lichtenahn; Bâle: Zbinden, 1922.

RESUMEN

El presente artículo se propone parangonar varios métodos usados por la investigación de la glosas judeo-románicas, especialmente en los contextos francés y provenzal. Se procura evaluar los progresos hechos por los más egregios representantes de esta disciplina, desde los pioneros de la *Wissenschaft des Judentums* hasta Menahem Banitt, pasando por Darmsteter, Blondheim y Raphael Levy. Aquellos métodos no sólo reflejan la relación entre filología y lingüística durante los últimos 150 años; también implican las motivaciones ideológicas que inspiraban a los investigadores de las glosas o de las traducciones judeo-francesas, judeo-provenzales y judeo-italianas. Una vez clarificadas las implicaciones ideológicas de los pioneros de la glotología, será posible contribuir al progreso de la reconstrucción lingüística sobre la base de los materiales descifrados por los filólogos de los siglos XIX y XX.

ABSTRACT

This paper aims to compare the various methods used by the scholars who dealt with Judaeo-Romance glosses, especially in the French and Provençal context. It tries to evaluate the progress made by the most prominent figures in this science, from the editors belonging to the *Wissenschaft des Judentums* till Menahem Banitt through

Darmsteter, Blondheim and Raphael Levy. These approaches do not only reflect the relationship between philology and linguistics during the past 150 years; they also imply some ideological motivations that animated the specialists of Judaeo-French, Judaeo-Provençal or Judaeo-Italian glosses or translations. If we make clear what was at stake for the pioneers of glottology, we could contribute to the progress of the linguistic reconstruction that remains to be made on the basis of the texts deciphered by philologists in the 19th and 20th century.